

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°068/2020

OBJET : Régie de l'Eau : Abrogation de la délibération 048/2020 relative à l'annulation et réduction de titres pour le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019.

L'an deux mille vingt, le 21 du mois de septembre à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Philippe JANIN**PROCURATIONS** : Christine DECORDIER à Catherine DINI/ Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Alexandra RUSSO / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI.**ABSENT** : Véronique MINISCLOUX/ Maëva THOMMERET/ Jean-Marc OCCHIROSSI / Sandrine GUGLIELMINO / Bouabdallah LAFTAS / Gracienne DODAIN /**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** les démarches administratives réalisées pour les constitutions des dossiers,**Considérant**, que le service n'est pas compétent sur la légitimité des demandes d'annulation et de réduction,**Considérant** l'étude faite au dossier durant la période de confinement,**Considérant** que la demande émanant sur les réductions et annulations ne paraît pas conforme,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal, d'abroger la délibération 048/2020 relative à l'annulation et réduction de titres pour le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Votants : 21 Absents : 6 Contre : 0 Abstentions : Pour : 21

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

ROBERT NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/09/2020
et publication en mairie le : 25/09/2020